

Communiqué de Presse

Paris, le 6 février 2003

Antarius Inflation Plus, un fonds garanti en capital et en performance et protégé contre l'inflation.

Le Crédit du Nord lance **Antarius Inflation Plus**, FCP garantissant à l'échéance la valeur liquidative d'origine (hors frais d'entrée) majorée :

- de 20 %, au titre de la garantie en performance
- du taux de l'inflation française (hors tabac) constatée sur la période du 10 avril 2003 au 25 mars 2011 au titre de la protection du capital contre l'inflation.

Dans l'hypothèse d'une inflation nulle ou négative, le détenteur d'Antarius Inflation Plus est assuré de recevoir à l'échéance la valeur liquidative d'origine majorée de 20 %.

Ce produit permet aux épargnants de :

- préserver leur pouvoir d'achat du capital investi en cas d'éventuelles remontées de l'inflation,
- d'obtenir au minimum une rémunération de 20 % sur 8 ans soit plus de 2,3 % par an.

Ce FCP bénéficie du cadre fiscal privilégié de l'assurance-vie.

Caractéristiques techniques d'Antarius Inflation Plus :

- *Souscription exclusivement dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie détenu dans les banques du Groupe Crédit du Nord*
- *Valeur de la part : 300 € hors droits d'entrée*
- *Souscription possible du 10 février 2003 au 21 mars 2003 à 12 h, sauf clôture par anticipation*
- *Durée : 8 ans soit jusqu'au 29 mars 2011*
- *Débit en compte : 28 mars 2003*
- *Départ de l'indexation : 10 avril 2003*
- *Droits d'entrée : 4 % maximum*
- *Frais de gestion : maximum 1 % de l'actif net*
- *Droits de sortie : néants à l'échéance, 3 % en dehors de cette date*
- *Affectation des résultats : capitalisation*

Contacts Presse :

Denis Marquet
01 40 22 46 13
denis.marquet@cdn.fr

Caroline Perrin
01 40 22 28 68
caroline.perrin@cdn.fr